

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé V000172022

NATURE DU CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
Contrôle volontaire Partiel	12/08/2026	V2681520

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

RÉSULTAT DU CONTRÔLE : DÉFAILLANCES CONSTATÉES

N° D'AGRÈMENT : S031Z123

RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE 31

ADRESSE : ZAC GAROSSOS
31700 BEAUZELLE

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

NOM ET PRÉNOM : Non renseignés

N° D'AGRÈMENT : 031F1384

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
GN-861-QG (F)	27/04/2023	27/04/2023
Genre	Marque	Type
VP	PEUGEOT	M10PGTVP199K933
N° dans la série du type	Energie	
VR3UPHMHDP5020068	ES	
Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale	
42061	208	

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

NOM, PRÉNOM OU RAISON SOCIALE :

TLSE ENCHERES AUTOMOBILES

ADRESSE : POUR LE COMPTE DE :
500 AVENUE DE GAROSSOS
31700 BEAUZELLE

GROUPE(S) DE POINTS CONTRÔLÉS

0 - IDENTIFICATION DU VÉHICULE

1 - ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE

2 - DIRECTION

3 - VISIBILITÉ

4 - FEUX, DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

5 - ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION

6 - CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS

7 - AUTRE MATÉRIEL

DEFAILLANCES MAJEURES (contre-visite en CAS de contrôle technique réglementaire) :

- 1 - 0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle
- 2 - 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (G, D)
- 3 - 5.2.3.a.2. PNEUMATIQUES : La taille, la capacité de charge ou la catégorie de l'indice de vitesse du pneumatique ne sont pas conformes aux exigences et nuisent à la sécurité routière (AVD)
- 4 - 5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu (AVD)
- 5 - 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé ou entaillé ou montage inadéquat (ARD)

DEFAILLANCES MINEURES (pas de contre-visite en CAS de contrôle technique réglementaire) :

- 1 - 5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé (ARG, ARD)
- 2 - 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (D)
- 3 - 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées (ARD)
- 4 - 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés (AV)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-3.5%	-4.0%		